

CAHIER D'ACTEUR Projet ReStart



Communauté de Communes du Pays Tarusate
143, rue Jules Ferry
40400 TARTAS
+33 (0)5 58 73 31 28

Au cœur des Landes, la Communauté de Communes du Pays Tarusate regroupe 17 communes autour d'un projet de territoire alliant développement économique et valorisation des ressources locales. Forte d'un tissu industriel ancré historiquement dans les secteurs du bois et de la chimie, elle bénéficie d'un positionnement stratégique entre Bordeaux, Bayonne et Mont-de-Marsan. Le territoire s'appuie sur plusieurs zones d'activités, comme celles de Tartas ou Pontonx-sur-l'Adour, pour accueillir et accompagner les entreprises industrielles dans leur implantation et leur croissance. Grâce à une politique volontariste en faveur de l'habitat, de l'action sociale et de la transition écologique, la Communauté de Communes se positionne aujourd'hui comme un pôle industriel attractif dans le sud des Landes, tout en conservant une identité territoriale forte et cohérente.

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Dans un contexte réglementaire où les secteurs industriel et aérien sont appelés à accélérer leur transition écologique, le projet ReSTart s'impose comme une réponse stratégique aux défis environnementaux, économiques et sociaux actuels.

Il propose une solution innovante pour décarboner une industrie à fort impact, tout en consolidant la pérennité et la compétitivité d'un acteur industriel clé du territoire de la Communauté de communes du Pays de Tarusate.

Porteur d'une vision d'avenir, ReSTart illustre la capacité du territoire à accompagner la transformation vers un modèle industriel bas carbone, résilient et créateur de nouvelles opportunités.

UN PROJET ALLIANT DECARBONATION ET RESILIENCE INDUSTRIELLE

Le projet ReSTart vise à produire du carburant d'aviation durable autrement appelé e-SAF (Sustainable Aviation Fuel) afin de décarboner le secteur de l'aviation. Ce carburant est produit en combinant de l'hydrogène produit par électrolyse de l'eau et du CO₂ biogénique issu de la biomasse. Ce projet permet de valoriser un gisement de CO₂ biogénique important, un des plus grands de la région, celui de la papeterie de Tartas détenu par l'entreprise RYAM. Après la combinaison de ce CO₂ avec l'hydrogène pour produire du méthanol, une dernière étape permet de le transformer en jet-fuel (ou kérosène de synthèse). Ce produit fini est ensuite exporté par train jusqu'au Havre où il est mélangé avec du carburant conventionnel afin de respecter les pourcentages d'incorporation en vigueur puis il est distribué par pipeline jusqu'aux consommateurs, les aéroports parisiens principalement.

Ce projet captera une grande partie du CO₂ émis par la papeterie de Tartas, cela représente un abattement de 340 kt de CO₂ annuellement. La valorisation de ce CO₂ émis par l'usine de RYAM permet à ce modèle de renforcer la résilience industrielle de cette papeterie, en adaptant ses processus aux enjeux actuels de la décarbonation tout en maintenant sa compétitivité et sa pérennité.

L'impact sur le territoire se mesure également au niveau des retombées socio-économiques. En effet, on parle de la création de 250 emplois directs et indirects, sans compter les emplois induits. En phase chantier, d'une durée de 3 ans environ, le projet mobilisera 800 personnes sur site. De plus un recrutement local est priorisé, tant en phase travaux qu'en exploitation.

C'est un projet industriel moderne qui associe décarbonation et économie circulaire, au service des objectifs de neutralité carbone visés pour 2050.

LE PROJET ReStart

Création d'une unité de capture de CO₂ et de
production de carburant d'aviation durable à
Tartas et Bégaar



CONCLUSION

La Communauté de Communes du Pays Tarusate apporte son soutien au projet ReStart, porté par Verso Energy et RTE, pour plusieurs raisons majeures :

- La valeur environnementale du projet, qui permet de valoriser une source de CO₂ actuellement rejetée dans l'atmosphère ;
- Son rôle stratégique dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone à l'échelle nationale et locale ;
- Les retombées économiques positives pour le territoire, grâce à un investissement important et à un modèle renforçant la pérennité de l'activité industrielle existante ;
- Les bénéfices sociaux, avec la création d'emplois directs et indirects au niveau local ;
- Le caractère innovant du projet, tant par les technologies mises en œuvre que par l'ampleur industrielle de leur déploiement.

Le Président de la Communauté
de Communes du Pays Tarusate



Laurent CIVEL

